



Communiqué de presse du Pays des Châteaux Présentation du contrat sur la production de chaleur renouvelable

Jeudi 28 juin 2018 à 11h à Maves, Christophe DEGRUELLE, Président du Pays des Châteaux et Eliane GENUIT, Vice-présidente en charge de la transition énergétique, présentent le programme et les modalités de l'accord-cadre pour le développement territorial des énergies renouvelables (EnR) thermiques signé en partenariat avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

En septembre 2017, le Pays des Châteaux a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME pour la mise en place d'un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables thermiques (COT EnR). Sa candidature a été retenue et officialisée le 28 novembre 2017 par la signature de l'accord-cadre de partenariat entre l'ADEME, la Région Centre-Val de Loire et le Pays des Châteaux.

Ce contrat permet de financer des projets d'installations de production de chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie ou solaire thermique) portés par des collectivités, des entreprises ou des associations sur le territoire du Pays des Châteaux (Agglopolys et les Communautés de Communes Grand Chambord et Beauce Val de Loire). Le Conseiller en Energie Partagé (CEP) accompagne les projets de la phase de conception jusqu'au suivi de la performance des installations réalisées.

L'objectif chiffré dans le contrat est l'accompagnement de 20 projets dans les trois ans de la convention.

Cet objectif ambitieux de la part du Pays des Châteaux reflète l'attente forte de l'ADEME et de la Région Centre-Val de Loire à travers ces contrats de développement EnR thermiques :

« Une territorialisation d'une partie du Fonds chaleur et des aides Régionales dans le cadre de la convention Etat-ADEME-Région 2015-2020 doit permettre de créer une dynamique particulière sur les territoires sélectionnés et contribuer ainsi à mettre en œuvre le volet EnR des Plans Climat Air Energie Territoriaux notamment, de dynamiser les filières EnR et d'accroître fortement le nombre de dossiers éligibles et sélectionnés. »

Cette présentation du contrat est suivie d'une visite commentée de la chaufferie bois énergie du groupe scolaire de la commune de Maves. Cette installation d'énergie renouvelable ayant bénéficié d'une subvention de l'ADEME et de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre des précédentes aides à l'investissement.

Contact Pays des Châteaux :

Mathieu CHASSIER – 07 88 84 07 43 – cep@paysdeschateaux.fr

Conseiller en Energie Partagé